

Les Infos de Base

Mercredi 11 décembre 2013
volume 16, numéro 50
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 50 du 11 décembre 2013. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 21, 22, 24, 25 et entrées en vigueur au 11 décembre 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 décembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 50 du 11 décembre 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 49 du 7 décembre 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 26 décembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 48 du 27 novembre 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 47 du 23 novembre 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 17 septembre 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 25 du 4 décembre 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 décembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 25 du 4 décembre 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 décembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 23 novembre 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 23 novembre 2013 et contient maintenant 9 349 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 1^{er} septembre 2013.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Règlement sur l'aide juridique, RLRQ, c. **A-14**, r. 2, a. 21.0.1.

Règlement modifiant le règlement sur l'aide juridique, D. 1280-2013 du 04-12-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 5539, a. 4.

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Mise à jour des infobases via l'Internet

Mise à jour des infobases via l'Internet

Quoi de neuf dans Accès Légal

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Décret concernant le montant de la contribution de chaque membre d'un ordre professionnel pour l'année financière 2013-2014 de l'Office des professions du Québec, RLRQ, c. **C-26**, r. 5, nouveau.

Règlement sur les contributions des producteurs de bovins, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 146, aa. 3, 5.

Règlement modifiant le règlement sur les contributions des producteurs de bovins, Décision 10153 du 25-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5547, aa. 1, 2.

Règlement sur la production et la mise en marché du dindon, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 291, a. 7.2.

Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du dindon, Décision 10152 du 25-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5547, a. 1.

Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, RLRQ, c. **Q-2**, r. 3, a. 2.

Règlement modifiant le Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, D. 1229-2013 du 27-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5531, a. 1.

Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, RLRQ, c. **Q-2**, r. 4.1, aa. 7, 8, 9, 10, 18, 28, 34, 52, 61, intitulé de la section III du chapitre VI du titre II, 65, 72, 75, 89, 91, 92, 95, 116, 129, 130, 135, 136, 137, 141, 148, 153, intitulé de la sous-section 3 de la section V du chapitre IX du titre II, 155, 156, 174, 180, 183, intitulé de la sous-section 1 de la section XII du chapitre IX du titre II, 187, 190, 192, 198, 201, 209.1, ann. G, K.

Règlement modifiant le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, D. 1228-2013 du 27-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5525, aa. 1-41.

Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers, RLRQ, c. **Q-2**, r. 27, ann. IV.

Règlement modifiant le Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers, D. 1230-2013 du 27-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5532, a. 1.

Règlement sur un bloc de 450 mégawatts d'énergie éolienne, **R-6.01**, D. 1149-2013 du 06-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 4933A, aa. 1, 3.

Erratum, (2013) 145 G.O. 2, 3621 (A).

Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, RLRQ, c. **R-20**, r. 10, aa. 28.1, 36.2, 37, 120.1, 126.1, 134.4, 136.

Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, Décision CAS-130075 du 22-03-13 et CAS-130077 du 14-11-13, (2013) 145 G.O. 2, 5548, aa. 1-7.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Mise à jour des infobases via l'Internet

Nous lançons officiellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous utilisons un outil de nimbo-informatique nommé **Wuala de LaCie** (<http://www.wuala.com/>) pour livrer chez vous les infobases.

Cet outil permet :

- Un environnement **sécuritaire** (les serveurs sont situés en Suisse)
- Une mise à jour **instantanée** (vous obtenez les mises à jour des infobases dans l'heure où elles sont versées)
- Une mise à jour **automatisée** (aucune intervention humaine n'est requise)
- L'accès à nos nouveaux produits trop volumineux pour le DVD

(Gazette du Canada depuis 1841)

- Une synchronisation unidirectionnelle (le partage se fait en sens unique : vous recevez les mises à jour des infobases du serveur Wuala, mais rien de ce qui est dans votre répertoire de synchronisation n'est partagé avec l'extérieur)

La tarification de lancement de la mise à jour WUALA est de 250\$ par année. Si vous choisissez de ne plus recevoir le DVD par la poste (72\$ par an), votre coût net ne sera que de 178\$ de plus par an.

La mise à jour WUALA ne remplace pas celle par DVD. Cette dernière demeure pour tous ceux qui désirent la conserver.

Pour vous y abonner ou pour nous poser vos questions concernant ce produit, contactez-nous par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse wuala@gaudet.qc.ca.

Comme tous nos produits, la mise à jour WUALA est disponible en essai gratuit de 30 jours.

Quoi de neuf dans Accès Légal

Les abonnés Wuala profitent désormais d'une *Infobase Gazettes du Canada Partie III* contenant le texte intégral des GCIII depuis 1974.

Les GCIII sont également disponibles depuis 1974 via le service web d'Accès Légal.